La Gazette de Noyant d'Allier

Journal municipal trimestriel - Nouvelle édition - Octobre 2013 N°23

Le mot du Maire

La saison estivale touche (déjà) à son terme et généralement, au cours de cette période, les dossiers sont un peu mis en sommeil.
Cette année cependant nous avons eu à défendre avec l'association des Bouddhistes de Noyant l'épineux problème de la gestion du columbarium.

En effet la réforme sur la gestion des sites funéraires (loi votée en 2008) dit que tous sites funéraires (hormis quelques exceptions) doivent être gérés directement par une collectivité ayant cette compétence (commune, intercommunalité…).

C'est ainsi que le site de Noyant était directement visé par cette nouvelle législation. La municipalité et l'association des Bouddhistes d'un commun accord refusaient cette démarche. Les services préfectoraux, le ministère de l'intérieur ont été saisis du dossier qui après longtemps a trouvé une réponse heureuse. En s'appuyant sur une jurisprudence la préfecture nous a octroyé la possibilité de continuer la gestion comme par le passé. Un véritable soulagement pour tous. Cette démarche a suscité beaucoup de réactions à différents niveaux y compris national. Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.

Autre dossier important à étudier rapidement, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Très majoritairement, les communes ont repoussé cette démarche pour la rentrée scolaire 2014. Cependant nous devons avant la fin de l'année transmettre auprès de l'Inspection le cadre horaire et les dispositifs que nous mettrons en place. Ils auront sans aucun doute des répercutions importantes aux niveaux financier et matériel…

Toutes ces réformes sont souvent très mal adaptées aux communes rurales et sont un véritable casse tête pour les élus locaux.

Michel Lafay

Sommaire:

P. 1	Édito
P. 2/3	Conseil des enfants Association de jeunes
P. 4/5	Conseil des Sages Centre de Loisirs
P. 6/7	Associations C'est déjà du passé
P. 8	Agenda

DECHETTERIE MOBILE

Elle sera sur le parking de la salle des fêtes, **mardi 12 novembre 2013 de 10 H à 16 H**

n° ISSN en cours - Directeur de publication G. Dauchat - Mairie de Noyant d'Allier 03210 - Reproduction Communauté de Communes Bocage Sud

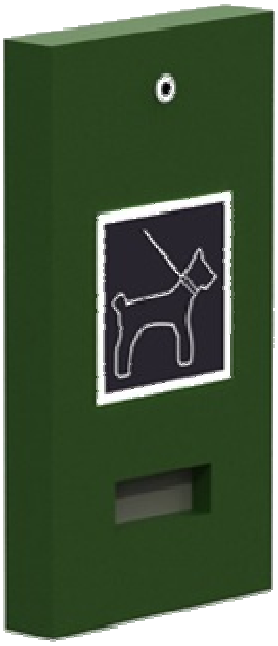

Toutounet

Les déjections canines (crottes de chien) créent de plus en plus de problèmes sanitaires dans la commune notamment sur le stade, près de la MARPA et aux abords de l'école.

Cette situation avait déjà été évoquée lors d'un conseil des jeunes (voir précédentes « Gazette ») et les enfants avaient proposé l'installation de "Toutounet" (point de distribution de sacs pour le ramassage des crottes par le propriétaire du chien).

La commune installera quelques-uns de ces dispositifs à titre expérimental et la prochaine Gazette expliquera leur utilisation.

Le succès de cette initiative reposera sur le sens civique de nos concitoyens.

Prochaine Gazette

Le numéro 24 de la gazette paraîtra fin décembre. La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 30 novembre 2013.

Conseil Des Enfants

A travers leurs délégués élus au Conseil des Enfants, les jeunes du RPI participent à la vie de leur commune.
Le Conseil s'est réuni le 14 juin en présence des Maires et Adjoints des communes de Noyant et Châtillon.

L'occasion pour les jeunes conseillers de faire le bilan de leurs actions pour l'année 2012/2013. Les jeunes de Châtillon ont remercié les élus pour les améliorations apportées à leur cadre de vie scolaire suite à leurs demandes. Ils ont également évoqué leurs actions spécifiques : élaboration de menus pour la cantine, collecte de tissus, dessins pour les Débredinades…

Les jeunes conseillers de Noyant ont ensuite procédé de même. Ils ont évoqué les jeux géants qu'ils fabriquent pour la cour de récréation, l'action menée cette année pour aider la cantinière et surtout leur travail pour concevoir, en collaboration avec notre boulanger, une friandise locale qu'ils ont nommée Noyantise.

Ils ont préparé un petit texte expliquant leur démarche. Ce texte est glissé dans les sachets de Noyantises (en vente chez le boulanger).

Guy Dauchat Adjoint à la démocratie locale

L'histoire des Noyantises

Noyant, petit village tranquille du bocage bourbonnais, village comme un autre me direz-vous… ou presque !
Suite à la fermeture de la mine, le village accueille, dans les années cinquante, les rapatriés d'Indochine. Aujourd'hui, les bouddhas de la pagode méditent à l'ombre du chevalement de la mine.
Il fallait donc une spécialité pour ce village spécial qui n'en avait pas ; un souvenir à rapporter pour les visiteurs.
Alors, nous, élèves de CM, avons eu envie de créer cette spécialité. Au lieu de faire des bêtises nous avons inventé les Noyantises : chocolat noir pour le charbon, riz et épices pour l'Asie.
Mais nous ne sommes pas des pros !
Alors, nous avons donné notre recette, au boulanger qui nous a aidés… Et les Noyantises sont nées !
Croustillantes, fondantes… Elles vont vous faire craquer ! Recommandées pour les gourmands, à déguster sans modération.

CHANTIER JEUNES 2013

Noyant a accueilli un nouveau chantier international de jeunes.

Venus de 7 pays différents, ils ont travaillé sur le site de la Mine pour des travaux de peinture ainsi que sur l'école afin de remettre en état les jeux présents dans la cour des Maternelles.

ASSOCIATION DES JEUNES DE NOYANT

Un groupe de jeunes Noyantais se lance dans la constitution d'une association avec l'appui de la municipalité.
Les jeunes ont rencontré plusieurs fois le Maire et ses adjoints et des solutions ont été trouvées concernant la mise à disposition d'un local qui leur serait dédié.

Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.
Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdalllier.fr

Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)
Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)
Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)
Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marie Soubrier et **Frédéric Fusil** (Adjoints) sur rendez-vous.

Relais Bibliothèque

Permanences à la Mairie de 15h30 à 17h30 les vendredis :

- **4 - 18 octobre**
- **8 - 22 novembre**
- **6 - 20 décembre**

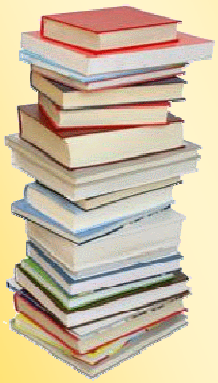

Plus d'infos locales sur noyantdallier.fr

BALADES AUTOUR DE LA MARPA

Le Conseil des Sages de Noyant et la Municipalité travaillent sur des balades adaptées aux résidents de la Maison du Beau Chêne (MARPA).

Trois circuits ont été validés lors de la dernière réunion du Conseil des Sages.

Après quelques réglages et vérification, une plaquette recensant les parcours sera à disposition des résidents et de leurs familles.

1 - Balade du stade

900 mètres
Plat - chemin
Très facile

Tournez à droite en sortant de la Maison du Beau Chêne et prenez le chemin du stade.
Un banc vous attend avec une superbe vue sur Châtillon et les collines de Cressanges. Retour par le même chemin.

2 - Balade de la Pagode

1200 mètres
facile
Plat - goudron

Prenez la rue des Roses, en face du chemin du stade. Vous longez la voie ferrée et vous arrivez à la Pagode de Noyant.
Vous pouvez revenir par l'Allée des Orangers

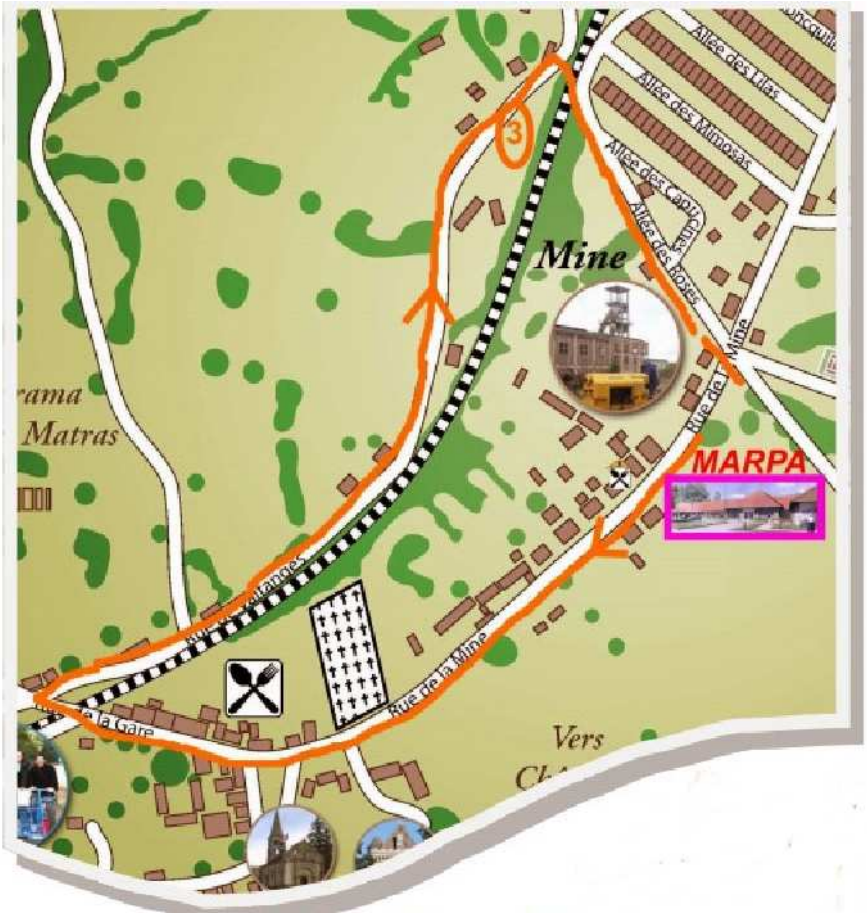

1900 mètres - sur goudron
Passage difficile

3 - Balade par le bourg et la campagne

Prenez le trottoir, à gauche en sortant de la MARPA.
Vous traversez le bourg et continuez vers la pharmacie et le vélorail. Vous tournez à droite après la voie ferrée sur le chemin de Faussera et vous continuez jusqu'au passage pour piétons.
Le franchissement de la voie ferrée est délicat avec une pente et des cailloux. Vous revenez à la MARPA par l'allée des Roses.

Fréquentation en hausse au centre de loisirs

Pendant six semaines, du 8 juillet au 14 août, le centre de loisirs Jacques Taque a été le lieu incontournable en matière de divertissements pour tous les jeunes vacanciers grâce à la mise en place d'un programme alléchant concocté par une équipe dynamique composée de Caroline Drab, Isabelle Auberger, Danièle Bourgeois, Mélanie Gauthier, Lucile Michard et Angélique Frière.

Découvertes, surprises et aventures étaient le leitmotiv de ces vacances où chaque enfant a pu exprimer ses talents artistiques, sportifs et culturels à travers de nombreuses activités et vivre également de riches moments d'évasion et d'émotion en se rendant au Pal, à Montoz' arbres Echassières, au parc des loups de Chabrières à Guéret, au Jumpy-Parc à Noyant, à Urban Laser à Vichy, à Vulcania et à la Volerie du Forez à Marcilly-Le-Châtel.

Les enfants, venus passer leurs vacances au centre, sont originaires de Noyant et des communes environnantes (Châtillon, Meillers, Souvigny, Chemilly, Gipcy, Autry Issards, Saint-Menoux, Neuvy...), très vite rejoints par de nombreux vacanciers de Saône-et-Loire, Lyon, Paris, Bordeaux, Vichy, Villeneuve...qui ont pu apprécier l'accueil Noyantais.

Tout au long du séjour, l'affluence ne s'est pas démentie, jusqu'à la fin le centre a enregistré de nouvelles inscriptions et les enfants ont été nombreux à se réinscrire pour des activités qu'ils n'avaient pas sélectionnées au début de leurs vacances. En moyenne, le centre a accueilli 160 enfants par semaine avec un pic de 221 pour la deuxième semaine de juillet.

Un beau succès pour le centre qui se traduit par une hausse de 10 % de sa fréquentation d'été. Rendez-vous est donc pris pour les prochaines vacances !

Caroline Drab

Panneau neuf

Victime des intempéries, le panneau du centre de Loisirs conçu par André Bernabel devenait de moins en moins lisible.
L'entreprise « Creapixel » lui a redonné une nouvelle jeunesse...

AVANT

APRES

...ASSOCIATIONS

Soirée Touristique

La pluie a perturbé la semi-nocturne touristique qui a connu tout de même une bonne influence.
Les courageux ont pu découvrir les stands de produits locaux installés pour l'occasion à l'abri dans la chambre chaude de la mine.

La Pagode

Noyant-d'Allier a fêté l'anniversaire de sa pagode, le week-end du 5 et 6 juillet. Elle a été érigée en 1983, presque trente ans après que les premiers Français d'Indochine sont arrivés dans l'ancienne cité minière.

Les Débredinades

Le soleil était au rendez-vous pour les Débredinades organisées cette année sur Châtillon et Noyant.
Le repas du soir a rassemblé plus de 200 convives avant un concert de la "Milca" très festif.

Exposition Arts Mêlés

Plus d'un millier de visiteurs ont apprécié les tableaux présentés par une cinquantaine d'artistes à la mine lors de l'exposition "Arts Mêlés" de l'association Villages Vivants.
Une Broc'Art (vide grenier d'artiste) était également organisée en parallèle.
Les votes du public ont désigné les lauréats de cette cuvée 2013 :
Prix du public **Jacky Minard**, prix de la municipalité **Bernadette Mathez** et Prix Villages Vivants **Marguerite Gervais**.

Marché de saison

Norbert Lanne a organisé des marchés de saison avec différents producteurs : commerce équitable, héliciculteur, vin de Saint-Pourçain, vannerie, tisanes, huiles essentielles, fromages de chèvre,...

C'EST DEJA DU PASSE...

Fête Nationale

Le 13 Juillet, le Comité des Fêtes de Noyant a organisé le traditionnel bal gratuit avec repas à l'occasion de la fête Nationale.
Un feu d'artifice a été offert, comme tous les ans, par la municipalité.

Brocante

La Brocante organisée par le comité des fêtes a connu une affluence record.

Il était bien compliqué ce dimanche 11 août de se déplacer dans les rues de Noyant en raison du succès de la Brocante organisée sur la place du village par le comité des fêtes.

De très nombreux exposants, un temps idéal, une organisation rôdée... Tous les ingrédients étaient réunis à la satisfaction des organisateurs.

"Colis de la vie"

Dans le cadre d'un projet d'échanges avec les enfants du Liban, Noyant a accueilli pour la deuxième année consécutive un camp organisé par l'association « Les Colis de la Vie » en juillet.
Pour l'association, « ces projets d'été font avancer la démocratie par l'intermédiaire des enfants ».

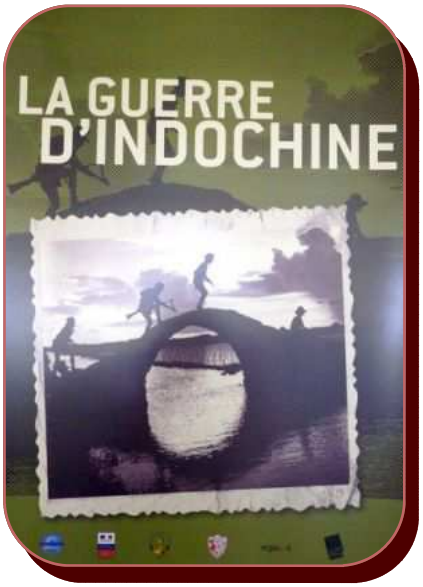

Expo guerre d'Indochine

Présentée au mois d'août, cette expo était organisée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de l'Indochine, présidée par Jean Rattina dans l'Allier.

Classique en Bocage

Dans le cadre du festival organisé par la comcom Bocage Sud, l'église de Noyant a affiché complet pour accueillir le quatuor à cordes «Equinoxe» et clarinette qui a présenté des Œuvres de Mozart, Weber et Chostakovitch.

6 octobre :
- **Balade curieuse**
  Villages Vivants

15 octobre :
- **Réunion Parkingsoniens**
  Maison du Beau Chêne

Mi- octobre :
- **Conférence santé**
  Maison du Beau Chêne

12 novembre :
- **Déchetterie mobile**
  Sictom Nord Allier

16 novembre :
- **Dîner dansant**
  Comité des fêtes

24 novembre :
- **Ciné dimanche**
  Villages Vivants

Atelier Villages Vivants
Arts Mêlés mardis
14H30 Salle des Fêtes

Prochaine Gazette
Le numéro 24 de la gazette paraîtra fin décembre. La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 30 novembre 2013.

Balade curieuse

Villages Vivants

A la découverte des champignons
Dimanche 6 octobre

Renseignements
04 70 47 20 95

Avec la Société Mycologique du Val de Cher

Rendez-vous à 9 H
Salle des fêtes de Noyant d'Allier
Exposition de la cueillette en début d'après-midi

comité des fêtes

DINER DANSANT

le samedi 16 novembre 2013
avec la " bande à Bardet "
sur réservation (06 79 55 35 22 - 04 70 47 39 87)

Réunion des parkinsoniens

à la Maison du Beau Chêne, le jeudi 17 octobre après midi.

2 groupes de paroles, un pour les aidants et un pour les malades (inscriptions une semaine avant, dernier délai)

POUR LES INSCRIPTIONS à LA JOURNEE DES PARKINSONIENS :

Contact Madame Sylvie URIBES
06.81.78.06.59

ACTU MARPA

Maison du Beau Chêne
Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées
Rue de la Mine
03210 Noyant d'Allier

Cette même semaine du 14 au 19 octobre, (jour pas encore défini)
Conférence santé Thème :

BIEN VIVRE
à partir de 60 ans

à 20h, ou si c'est le samedi l'horaire retenu serait plutôt l'après midi.
Animée par un professionnel de la santé

Pour tous renseignements et inscription ; M.A.R.P.A Maison du beau chêne 18, Rue de la Mine 03210 NOYANT D'ALLIER 04.70.47.49.91 Mail: marpa@noyantdallier.fr

Les résidents de la Maison du Beau Chêne recherchent des partenaires pour organiser des parties de belote.